

■ **Manbar Sàrl**, à Lausanne, gestion d'établissements publics (FOSC du 04.10.2000, p. 6775). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne le 16 mai 2002. La raison sociale devient: **Manbar Sàrl en liquidation**.
Journal no 6664 du 09.07.2002
(00561076 / CH-550.1.015.995-8)